



47 avenue des Pays-Bas  
35200 Rennes  
07 48 72 51 19  
cress@cress-bretagne.org

Dossier suivi par Grégory Huchon  
[ghuchon@cress-bretagne.org](mailto:ghuchon@cress-bretagne.org)  
06 79 55 26 50

Aux adhérents de la Cress,  
Aux membres du Conseil d'Administration

## Objet : Convocation à l'Assemblée Générale de la CRESS Bretagne

Rennes, le 12 avril 2023

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale de la Cress Bretagne qui se tiendra le :

**Jeudi 25 mai 2023**

A l'Université Catholique de l'Ouest Bretagne Nord,  
Campus de la Tour d'Auvergne, 37 Rue du Maréchal Foch, GUINGAMP  
**De 9h15 à 16h30 (voir ordre du jour ci-après)**

Je vous prie de bien vouloir **confirmer votre participation** en vous [inscrivant ici](#).

Conformément à l'article 10 des statuts de la Cress, « *l'Assemblée Générale réunit l'ensemble des membres à jour de leur cotisation au jour de l'Assemblée Générale ...* », **je vous prie donc de vérifier que le règlement de votre cotisation d'adhésion pour 2023** a bien été effectué.

Chaque adhérent de la **Cress de Bretagne doit mandater une personne de son organisation** pour participer à l'AG de la CRESS. Il est possible de se faire accompagner par un ou plusieurs auditeurs.



Si votre structure ne peut être représentée, il est nécessaire de donner pouvoir à une autre **appartenant au même collègue** (voir liste des membres par collègue [ici](#)). Il convient alors de remplir le champ adéquat dans le formulaire d'inscription. Aucun membre ne peut détenir plus de 2 pouvoirs en plus du sien. Afin de consulter la liste des adhérents qui ont confirmé leur présence, [cliquez ici](#).

L'ensemble des **documents préparatoires** de l'Assemblée générale sont accessibles sur le site du [portail de l'ESS](#).

Marjorie Hervé ([mherve@cress-bretagne.org](mailto:mherve@cress-bretagne.org) – 07 48 72 14 26) ou Grégory Huchon ([ghuchon@cress-bretagne.org](mailto:ghuchon@cress-bretagne.org) – 06 79 55 26 50) se tiennent à votre disposition pour toute question sur la participation ou l'inscription à l'Assemblée Générale.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir mes cordiales salutations.

**Michel Jezequel,**

**Président de la Chambre régionale  
de l'économie sociale et solidaire de Bretagne**



# Ordre du jour

---

## Assemblée Générale (Matin)

Voir le programme à jour sur : <https://www.ess-bretagne.org/less-bretonne-se-donne-rdv-le-25-mai-a-vingamp>

9h15 | Accueil et émargement

09h45 | Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du compte-rendu de l'AG du 19 mai 2022,
- Rapport moral et d'orientation,
- Rapport d'activité et rapport des pratiques 2022
- Rapport de gestion et affectation du résultat 2022,

11h30 | Point d'étape sur la réorganisation du collectif Cress -Pôles-TAg-Cric

- Information et échange sur le processus de réorganisation engagé depuis 1 an et demi
- Point d'étape et échange sur la modification des statuts de la Cress par le GT Statuts

12h30-14h00 | Déjeuner réseautage

## RDV de l'ESS (Après-midi)

**En présence du Club des élue.s ESS**

14h-15h15 | Temps d'interconnaissance des initiatives et projets

- Par secteurs d'activités
- Par enjeux internes (gouvernance, transition écologique, qualité de l'emploi, égalité...)

15h30-16h30 | Table-ronde sur les enjeux de l'ESS vus des pouvoirs publics

en présence de :

- Gaëlle Le Stradic, conseillère régionale déléguée à l'ESS
- Christine Orain-Grovalet, vice-présidente du Conseil départemental des Côtes-d'Armor
- Emmanuelle Rousset, vice-présidente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Patrick Brigant, Vice-président de Leff Armor communauté en charge du développement économique
- Michel Jézéquel, Président de la Cress et Vice-Président d'ESS France
- Laurent Arroyo, Co-Président de l'ADESS Ouest Côtes d'Armor

16h30 | Clôture